



MEESCHAERT

Asset Management



RAPPORT ANNUEL

MAM OPTIMA 25-125

31 DECEMBRE 2020

Société de gestion : Meeschaert Asset Management
Siège social : 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements	2
Politique d'investissement	8
Déontologie	12

COMPTES ANNUELS

15

Bilan Actif
Bilan Passif
Hors Bilan
Compte de résultat

COMPTES ANNUELS - ANNEXES

Règles et méthodes comptables
Evolution de l'actif net
Complément d'information 1
Complément d'information 2
Ventilation par nature des créances et dettes
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation
Affectation des sommes distribuables
Résultats et autres éléments
Inventaire

RAPPORT DE GESTION

1 – Orientation des placements

OPC d'OPC

Jusqu'à 100 % de l'actif net.

OBJECTIF DE GESTION

MAM OPTIMA 25-125 a pour objectif, sur la durée de placement recommandée, de réaliser une performance supérieure à l'indice composite 75 % Dow Jones Euro Stoxx 50 Net Total Return et 25% d'« Ester + 8,5 bps » capitalisé en investissant en actions des sociétés de l'Union Européenne.

INDICATEUR DE REFERENCE

L'indicateur de référence est l'indice composite 75 % Dow Jones Euro Stoxx 50 net total return et 25% « Ester + 8,5 bps » capitalisé.

Le fonds n'est pas indiciel mais des comparaisons avec cet indice composite restent cependant possibles à long terme ; L'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 NTR est publié par Euro Stoxx, il représente les 50 plus grandes capitalisations de la zone euro. Il est calculé dividendes réinvestis.

Cet indice est administré par S & P Dow Jones Indices et disponible sur le site : www.spdji.com.

Ticker Bloomberg : SX5T.

L'indice Ester est l'acronyme de Euro Short-Term Rate (en français « taux en euro à court terme »). C'est un taux d'intérêt interbancaire de référence, calculé par la BCE. Il est basé sur des données fournies quotidiennement par les banques conformément au règlement sur les statistiques des marchés monétaires (MMSR) concernant des opérations en blanc en euro effectuées sur le marché monétaire au jour le jour. (consultable sur <https://www.ecb.europa.eu/>).

Ticker Bloomberg : ESTRON

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, Les administrateurs des deux indices de références nommés ci-dessus sont inscrits sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA..

Conformément au règlement(UE)2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, Meeschaert Asset Management dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un des indices ou de cessation de fourniture d'un de ces indices.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie utilisée

La stratégie d'investissement du portefeuille est bâtie autour d'un processus décomposé en deux étapes:

1. Sur une analyse fondamentale de l'environnement macroéconomique mondial et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits,...) incluant également une dimension géopolitique. L'utilisation de l'analyse technique sur des tendances longues et multi-marché complète et confirme les observations réalisées.

Les conclusions issues de cette analyse de l'environnement boursier permettent la détermination de l'allocation d'actifs (choix de l'exposition en actions).

2. Sur une sélection d'actions dont les cours en Bourse paraissent être sous-évalués par rapport à la qualité de l'entreprise et à ses perspectives de croissance. Les critères retenus sont selon les cas, en particulier la valeur d'actif, le rendement, la croissance, la qualité des dirigeants.

Une seconde approche technique qualifie pour les valeurs retenues les momentum absolus et relatifs permettant d'identifier la reconnaissance par le marché des valeurs sélectionnées par l'approche fondamentale.

Le fonds privilégie un investissement en zone des pays de l'Union Européenne.

Au minimum 75 % de l'actif du fonds est investi sur des titres éligibles au PEA.

Le FCP peut appliquer une stratégie de couverture ou une stratégie d'exposition de son exposition en actions en fonction des évolutions anticipées des marchés.

L'OPCVM peut exposer de 25 % à 125 % de son actif net au risque action via l'investissement direct, des OPCVM/FIA et l'utilisation de dérivés.

L'OPCVM peut exposer jusqu'à 75 % de son actif net au risque taux via l'investissement direct, et des OPVCM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle.

Actifs (hors dérivés intégrés)

Actions :

Le fonds investit directement en actions entre 25 % et 100 % de son actif net et sera composée majoritairement de valeurs des pays de l'Union Européenne.

La gestion peut être élargie aux actions des pays hors Union Européenne dans la limite de 10 % de son actif net.

La gestion sera sans a priori de taille, elle pourra concerner les moyennes et grandes capitalisations. L'investissement dans les petites capitalisations restera inférieur à 10 % de l'actif net.

Obligations et autres titres de créances et instruments monétaires :

La partie du fonds non investie pourra être, dans la limite de 25 % de son actif, placée en produits obligataires incluant les obligations convertibles, en titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés et en produits monétaires, libellés en euro. La part des obligations convertibles ne dépassera pas 10 % de l'actif. La sélection de ces actifs est basée sur l'analyse interne par les équipes de gestion du fonds de l'ensemble du marché des marchés obligataires et monétaires afin de sélectionner les titres considérées par les gérants comme étant celles ayant le profil rendement/risque le plus attrayant. Plusieurs types d'approches sont mises en œuvre : sélection de la sensibilité du portefeuille la plus adaptée au scénario économique au sein de la zone, positionnement sur la courbe des taux, choix des émetteurs affichant les meilleures perspectives.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et prend les dispositions nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Les produits de taux pourront dans la limite de 10 % de l'actif, concerner des produits à caractère spéculatifs non notés ou notés "High Yield". Cette notation est réalisée par la société de gestion sur base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière.

La société de gestion ne recourt pas uniquement à ces notations et utilise d'autres sources d'informations (publication des comptes, roadshows, analyses crédit...) pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle :

Le fonds peut détenir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'autres OPCVM et jusqu'à 30% de l'actif net en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, respectant les 4 critères

d'éligibilité décrits à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier, gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion.

Instruments dérivés

Pour poursuivre l'objectif de gestion, l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou organisés. Les engagements ne pourront excéder 125 % de l'actif net.

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants:

Nature des marchés d'intervention :

- ◆ Réglementés
- ◆ Organisés
- ◇ De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ◆ Action
- ◇ Taux
- ◇ Change
- ◇ Crédit
- ◇ Autres risques (à préciser)

Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion.

- ◆ Couverture
- ◆ Exposition
- ◇ Arbitrage
- ◇ Autres natures

Nature des instruments utilisés :

- ◆ Futures
- ◇ Options
- ◇ Swaps
- ◇ Change à terme
- ◇ Dérivés de crédit
- ◇ Autres natures (à préciser)

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- ◇ Couverture du risque de taux
- ◇ Couverture du risque de crédit
- ◆ Couverture du risque actions
- ◇ Couverture du risque de change
- ◆ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques : actions.
- ◇ Autre stratégie

Ces instruments peu onéreux et liquides sont utilisés en vue de couvrir le portefeuille, en vue d'augmenter l'exposition au marché et/ou de reconstituer une exposition synthétique aux risques d'actions dans la limite de 100% de l'actif de l'OPCVM et pour l'exposition action, dans la limite d'engagement maximum de 25% de l'actif de l'OPCVM.

L'exposition au risque actions restera comprise entre 25% et 125%.

Le fonds n'aura pas recours au Total Return Swap.

Le fonds n'aura pas recours à l'effet de levier.

Titres intégrant des dérivés

Le fonds aura recours à tout type de titres intégrant des dérivés simples. Les bons de souscription resteront dans la limite de 10% de l'actif net et les obligations convertibles ou échangeables dans la limite de 10% de l'actif net.

Dépôts

Néant.

Emprunts d'espèces

Dans le cadre de son fonctionnement normal (souscription/rachats) et dans la limite de 10 % de son actif, l'OPCVM peut se trouver temporairement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Néant.

Contrats constituant des garanties financières

Dans le cadre de la conclusion d'instruments financiers à terme conformément à la réglementation applicable, le FCP pourra être amené à verser et/ou recevoir une garantie financière dans un but de réduction du risque de contrepartie. Cette garantie financière peut être donnée sous forme de liquidité ou en titres financiers.

L'éligibilité des titres reçus en garantie est définie conformément à des contraintes d'investissement. Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties reçues par le FCP seront conservées par le dépositaire du FCP ou à défaut par tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur de la garantie.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de calcul de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gérant dans le cadre de la stratégie d'investissement décrite au paragraphe précédent. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers sur lesquels le FCP sera investi.

La valeur liquidative est susceptible de connaître une volatilité du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée. Il est nécessaire de préciser que la gestion du FCP n'étant ni indicielle, ni benchmarkée, la performance du FCP pourra, le cas échéant s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence.

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :

Risque action :

Le fonds peut, à tout moment, être totalement ou partiellement sensible aux variations de cours affectant les marchés actions. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi. La valeur d'un portefeuille peut être affectée d'une part par l'évolution des résultats des entreprises et leurs activités économiques et d'autre part, par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements de politique de la part de certains gouvernements. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPVCM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital :

Le fonds répercutera les baisses des marchés actions et/ou obligations à hauteur de son niveau d'investissement sur ces marchés. L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et qu'il peut ne pas récupérer le capital initialement investi.

Risque de taux :

Le fonds sera investi en obligations ou autres titres à revenu fixe qui peuvent enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt. En règle générale, les cours des titres à revenu fixe grimpent lorsque les taux d'intérêt chutent et baissent lorsque les taux se resserrent. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des actifs investis peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de crédit :

Le fonds peut être investi en titres de créances ou obligations d'émetteurs privés ou publics et ainsi être exposé au risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur ou de défaillance de l'émetteur. Le niveau de risque de crédit est variable en fonction des anticipations, des maturités et du degré de confiance en chaque émetteur ce qui peut réduire la liquidité des titres de tel ou tel émetteur et avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Fonds, notamment, en cas de liquidation par le Fonds de ses positions dans un marché au volume de transactions réduit.

Risque lié aux dérivés :

Le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risques accessoires :

Ces risques sont accessoires car la gestion n'expose pas le Fonds au-delà de 10 % de son actif :

Risque de change :

Une part de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence du portefeuille, l'Euro, le fonds peut être affecté selon le sens des opérations, à la baisse (en cas d'achat) ou à la hausse (en cas de vente), par une modification ou par toute fluctuation des taux de change.

Risque lié à l'investissement sur des sociétés de petites capitalisations /small cap :

Les marchés de petites capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques (capitalisations boursières < 150 millions d'euros) peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Les très petites capitalisations négociées sur Alternext ou sur le marché libre (marché non réglementé), qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et qui sont susceptibles de rencontrer des risques de liquidités sont, en général, plus volatiles que les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPVCM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (« high yield ») :

Le portefeuille peut être exposé en titres de créances ou obligations et être exposé au risque de crédit sur les émetteurs. Ces titres, représentant une créance émise par les entreprises ou les états, présentent un risque de crédit ou de signature. Ce risque augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission

n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur en raison d'une notation « High Yield ». En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des obligations peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 10 % au risque de crédit sur des titres à caractère spéculatifs non notés ou notés « High Yield ». Ainsi, l'utilisation de titres spéculatifs pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque pays lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents :

Les titres d'émetteurs issus des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voire ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires. En outre, les mouvements de baisse peuvent être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés créant ainsi un risque de volatilité. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Garantie ou protection : Néant

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

5 ans.

| COMMISSAIRE AUX COMPTES

PriceWaterhouseCoopers (PWC)

2 – Politique d'investissement

a. Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPCVM au cours de l'exercice.

L'année 2020 a été atypique sur les marchés et a vu s'accumuler les records, notamment des prix du WTI qui traitaient en territoire négatif le 20 avril (-37.63\$ à la clôture) ou encore une volatilité record atteint au pic de la crise du Covid-19 : 82.69 pour le VIX (S&P 500) à la clôture du 16 mars et 95.02 atteint en séance le même jour sur le V2X (EuroStoxx 50).

Le début d'année a d'abord été marqué par l'optimisme des investisseurs en raison des avancées sur l'accord sino-américain et le brexit. Cela a permis aux indices d'atteindre de nouveaux sommets à plusieurs reprises, faisant fi d'un début d'épidémie de coronavirus dans la province de Hubei en Chine. Cependant, la prolifération du virus en dehors des frontières chinoise et sa classification au stade de pandémie en mars a entraîné une fermeture brutale des économies (confinement de plus de 4 milliards de personnes dans près de 100 pays, paralysie du transport aérien, des hôtels et des commerces, arrêt des productions industrielles, télétravail massif) et a fait paniquer les investisseurs. Le CAC 40 s'est effondré de 38,6% entre le 19 février et le 18 mars, signant la chute la plus rapide de son histoire.

Face à la crise sanitaire, les banques centrales et les Etats ont multipliés les actions fortes : chômage partiel, soutien aux entreprises les plus touchées, politiques monétaires ultra-accommodantes, annonce de plans de relance massifs. Ces actions, dont il faut saluer la rapidité par rapport à 2008, se sont avérées bénéfiques pour les marchés et pour l'économie évitant une dépression durable. Cela a permis à l'indice parisien de retrouver les 5000 points dès le mois de juin signant un rebond de +38,5% en l'espace de 2 mois et demi, bien aidé par les dé-confinements à travers le monde.

La période estivale qui s'en est suivie fut assez calme, les indices mondiaux évoluant dans un range assez resserré. Dans la dernière partie d'année, la seconde vague très redoutée a finalement fait son apparition avec de nouvelles restrictions venant mettre à mal le scénario de reprise en V de l'économie, pour autant, les gouvernements ont voulu protéger les industries avec des re-confinements plus souples.

Le mois de novembre a connu deux évènements marquants : tout d'abord l'élection de Joe Biden comme 45ème président des Etats-Unis qui a été saluée par les marchés. Puis surtout, le 9 novembre en milieu de journée : Pfizer et BioNTech ont trouvé un vaccin, efficace à 90%. Le monde a retrouvé espoir, et la Bourse aussi. Les indices ont été portés par les valeurs qui avaient le plus souffert depuis mars par anticipation d'une réouverture définitive des économies.

D'un point de vue boursier, cette année encore, les investisseurs ont privilégié les valeurs défensives de croissance et conférant une bonne visibilité, malgré leur cherté. Tandis que les valeurs liées au cycle ont été largement délaissées en raison des nombreuses incertitudes et de l'arrêt brutal des économies. Nous avons assisté à une rotation sectorielle en faveur des valeurs cycliques à partir du 9 novembre et l'annonce du premier vaccin. Les valeurs liées au tourisme, à l'énergie (réouverture des économies), aux matières premières (plans de relance d'infrastructures en Chine) mais aussi les financières ont surperformé le marché en fin d'année mais n'ont pas rattrapé leur niveau pré-crise.

Au niveau des indices mondiaux, les écarts de performance sont impressionnants, principalement en raison des différences de pondération sectorielle. Ainsi, aux Etats-Unis, les indices boursiers ont volé de record en record jusqu'aux derniers jours de l'année en raison de la prépondérance des valeurs technologiques : le S&P 500 a progressé de 16,3% en 2020, le Nasdaq de 43.6%. En Europe le DAX et l'OMX côtoient également leurs plus hauts et terminent l'année à +2,5% et +9,4%, respectivement. Le CAC 40 (-7,1%), l'IBEX 35 (-15,5%), le FTSE MIB (-6,7%), le FTSE 100 (-18,9%) restent en territoire négatifs sur 2020 et loin de leurs plus hauts historiques. En Asie peu de records historiques mais des indices très bien orientés notamment au Japon où le Nikkei évolue sur des niveaux inédits depuis l'été 1990 (+16% en 2020) et en Chine où l'indice CSI 300 a progressé de +27,2%. Cette forte dynamique boursière à travers le monde a permis au MSCI World USD de progresser de +14,3% et de clôturer l'année sur un plus haut historique... ! Cette situation peut paraître paradoxale, compte tenu du bilan humain de la pandémie et de ses conséquences économiques notamment sur les résultats d'entreprises, déjà visibles et à venir. Mais les marchés d'actions continuent d'être soutenus par l'abondance de l'argent à investir (des institutionnels, mais aussi des particuliers qui, faute de pouvoir voyager et consommer normalement, ont épargné) et par la faiblesse des taux d'intérêt, qui rend si peu attrayantes les obligations et qui pousse les investisseurs à élever les multiples de valorisation.

Au niveau macroéconomique, la crise du Covid-19 a été la pire crise en période de paix et a entraîné un choc brutal dans la dynamique de croissance du PIB mondial, l'ensemble des zones va connaître une décroissance en 2020, à l'exception de la Chine qui fait figure de locomotive de la croissance mondiale. En terme annuel, le PIB mondial affichera une contraction proche de 4% en 2020.

Tous les pays ont connu des parcours identiques décalés dans le temps en fonction du début et de l'ampleur de la diffusion du virus. Parmi les pays développés, l'Europe souffre davantage que les Etats-Unis, qui ont levé les confinements plus tôt et soutenu leurs économies plus massivement au printemps. La Chine est repartie en premier, ayant contenu l'épidémie dès le mois de mars. La France aurait vu son PIB s'effondrer d'environ 9% en 2020, c'est légèrement plus que l'évolution du PIB de la zone euro estimé à -7,3%. Cette récession mondiale a été largement freinée par les interventions massives et rapides des banques centrales qui ont déversé des monceaux de liquidités : le bilan agrégé des 4 banques centrales a bondi de près de 9 000 milliards de dollars au cours de la crise et cela devrait se poursuivre en 2021. Cela peut surprendre, vu d'Europe, mais c'est bien une réalité : la Fed a été, l'an passé, encore plus active que sa consœur la Banque centrale européenne (BCE). En conséquence, le billet vert a marqué le pas face à la monnaie unique. L'euro s'est en effet apprécié de près de 9 % ! Les Etats ont aussi contribué à soutenir les économies en multipliant les plans de soutien budgétaire rendus possible par la politique monétaire ultra accommodante garantissant des taux bas : c'est la mise en application de la théorie monétaire moderne (MMT).

Si un scénario de dépression a été évité, les incertitudes demeurent sur la forme de la reprise. Tant que le virus circule activement, la capacité des économies à retrouver leur tendance d'avant crise reste limitée. En première ligne face aux mesures de distanciation sociale, le secteur des services a été particulièrement touché notamment dans des pays comme la France. En fin d'année, les indicateurs économiques ressortent en moyenne au-dessus des attentes avec en particulier une hausse de la confiance des industriels en Europe et une reprise économique solide en Chine (dans tous les secteurs). Cela étant, la mise en place de nouvelles restrictions fin décembre alimente les risques d'une nouvelle faiblesse des indicateurs de confiance sur début janvier.

Partout, le chômage a explosé et devrait se maintenir à des niveaux plus élevés qu'auparavant. En ce qui concerne les enquêtes d'activité, la perspective d'un vaccin a permis un rebond des PMIs manufacturier et de services en décembre dans l'ensemble des pays après avoir touché des niveaux historiquement bas durant le premier confinement, l'industrie manufacturière (PMI) se maintient en zone d'expansion à travers le monde tandis que l'industrie des services (PMI) reste en zone de contraction en raison de l'arrêt du tourisme et des loisirs.

b. Politique de l'OPCVM – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.

Le fonds MAM Optima 25-125 a clôturé l'année avec une performance de -7,41% pour la part C et -6,09 pour la part I. Le fonds clôture finalement l'année sous son benchmark.

MAM Optima 25-125 a débuté l'année avec une exposition actions de 62% qui a notamment permis au fonds d'amortir la phase de baisse due aux incertitudes de la crise sanitaire. L'exposition actions a été progressivement augmentée pour atteindre 96% fin février alors que l'indice avait déjà chuté de 14% depuis son point haut. Mi-mars au point bas du marché l'exposition actions s'élevait à 99%. En ce qui concerne les mouvements, dans la première moitié du trimestre, le fonds a allégé le secteur pétrolier (allègement Total, vente ENI). La seconde partie du trimestre a été témoin d'un violent krach boursier lié à la crise sanitaire, l'Euro Stoxx 50 a chuté de 38% entre le 19 février et le 18 mars tandis que la volatilité a tutoyé des sommets plus vus depuis 2008 et la grande crise financière. Durant cette période, le fonds a mieux résisté que son indice de 484 points de base. La forte volatilité des marchés a nécessité une grande réactivité pour profiter des excès à la baisse ou à la hausse. Nous avons largement utilisé les produits dérivés futures pour augmenter l'exposition actions en accompagnant la baisse des marchés. Côté valeurs, nous avons privilégié les leaders peu ou pas endettés opérant dans des secteurs qui resteront porteurs dans un monde post crise sanitaire où les priorités auront changé. Cette période a permis de renforcer/initier des valeurs de qualité sur des niveaux de cours intéressants (renfort EssilorLuxottica, LVMH, EDP, initiation Adidas et Prosus). Deux valeurs cycliques de qualité dans le secteur aéronautique ont également été renforcées sur des niveaux de cours très attractifs : Airbus et Amadeus IT. A l'inverse, nous avons continué d'alléger Total en raison du caractère value du secteur pétrolier qui a été largement délaissé durant cette phase de stress en raison de l'arrêt brutale des déplacements de population et donc de la demande de pétrole.

Au second trimestre, les indices boursiers ont connu des rebonds proches de 40 % depuis leurs points bas en mars ayant fortement réagi à l'OPA des banques centrales sur les marchés financiers. MAM Optima 25-125 a profité du fort rebond des indices pour réduire son exposition actions de manière progressive de 99% mi-mars à 64% mi-avril à travers des futures sur indice. Au cours du trimestre, la vente des valeurs cycliques s'est poursuivi (Total, Générali). Nous avons continué de recentrer l'exposition du fonds sur les secteurs de croissance visible avec l'initiation de la fintech Adyen, grande gagnante de la crise sanitaire avec la démultiplication du paiement en ligne combiné à la faillite de la première fintech européenne Wirecard. Si, à l'avenir, le soutien monétaire et budgétaire massif permettrait de limiter assez fortement les corrections, il ne doit pas cacher une dissociation entre la valorisation des indices et les fondamentaux économiques. Ainsi, le scénario de reprise en V apparaissait largement anticipé à l'issu du premier semestre. Avec un potentiel supplémentaire qui semble réduit, il était logique d'anticiper un été volatil, par conséquent, MAM Optima 25-125 a profité du rebond de certaines valeurs de qualité pour prendre des profits (Adidas, ASML, Prosus, Sanofi). Pour la deuxième partie de l'année, le débat devrait s'installer sur trois paramètres : une éventuelle seconde vague de la pandémie, l'évolution de l'économie mondiale et la mise en place d'un vaccin.

Le second semestre a débuté avec une période estivale très calme sur les Bourses où les indices européens sont restés proches de leurs plus hauts et les Etats-Unis ont marqué de nouveaux records. Les investisseurs ont acté un peu rapidement la découverte d'un vaccin et un scénario d'activité économique de retour au niveau pré-Covid. La rentrée a tout de même été plus fébrile. Les marchés sont entrés dans une période historiquement plus délicate à l'approche du scrutin américain. MAM Optima 25-125 a profité du calme estival pour effectuer des ajustements sur des thèmes porteurs identifiés comme les gagnants de la crise du covid. La thématique de la technologie a été renforcée avec l'initiation de Ubisoft dans les jeux-vidéos, STMicroelectronics dans les semi-conducteurs et Atos dans les infrastructures cloud et la cyber sécurité. En fin de trimestre, des prises de profits ont été effectuées sur des titres ayant fortement progressés à l'image de ASML et Iberdrola. L'exposition actions est resté stable tout au long du trimestre autour de 65%, en amont d'un dernier trimestre à haut risque avec toujours des évolutions incertaines sur la pandémie et des élections américaines à haut risque.

La fin de l'année 2020 aura été marquée par la levée de deux risques majeurs. Dans un scénario inattendu de cohabitation, les élections présidentielles américaines ont finalement été plébiscitées par les investisseurs. L'annonce d'un vaccin contre le Covid a provoqué un rally des indices semblable à celui du fameux « Whatever it takes... » de Mario Draghi en 2012. Dans ce contexte, le fonds a largement augmenté son exposition actions via un rachat de position short en futures sur indice pour terminer l'année investi à 90%. De plus, nous avons initié une position en Flutter Entertainment : leader dans la gestion de paris en ligne avec une forte pénétration attendue sur le marché américain dont la dérégulation se prépare état par état, le marché US est estimé à 500 millions de dollars et devrait croître vers 30 milliards à horizon 2030.

c. Perspectives - vision des possibilités futures de l'OPCVM.

Année extraordinaire à bien des égards, 2020 aura vu la fin d'une décennie de marchés haussiers et simultanément l'éclosion d'un cycle boursier prometteur avec la levée de deux risques majeurs. Dans un scénario inattendu de cohabitation, les élections présidentielles américaines ont finalement été plébiscitées par les investisseurs. L'annonce d'un vaccin contre le Covid a provoqué un rally des indices semblable à celui du fameux « Whatever it takes... » de Mario Draghi en 2012. La normalisation économique qui devrait s'en suivre sera à la hauteur de l'aspect inégalitaire de la crise et ne se fera pas sans heurts. L'année boursière devrait se dérouler en deux temps avec l'affaiblissement du dollar pour principal risque.

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
PROSUS NV	NL0013654783	803 565.88	-
AMADEUS IT GROUP	ES0109067019	607 089.09	227 593.66
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR (US)	US01609W1027	512 904.41	437 570.52
STMICROELECTRONI	NL0000226223	492 189.83	124 127.83
AIRBUS SE	NL0000235190	351 037.02	286 673.29
ASML HOLDING NV	NL0010273215	-	854 886.45
BNP-FR BP CAS IN	FR0007496047	-	603 115.92
LBPAM-PEA-3M-I	FR0011176809	-	2 823 376.18
SAP SE	DE0007164600	-	609 307.58
TOTAL SA	FR0000120271	-	716 664.49

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)

Néant.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Actifs investis en titres ou droits éligibles au PEA à la fin de l'exercice

Cet OPCVM est éligible au PEA. Il détient 94.73% de l'actif net en instruments éligibles.

Performance annuelle

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

MAM OPTIMA 25-125	C cap	-7.41%
MAM OPTIMA 25-125	I cap	-6.09%

Le benchmark du fonds réalise une performance de -1.55% sur cette période.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPC.

Changements intervenus au cours de l'exercice

- Changement du taux EONIA vers son taux de remplacement €STR + 8,5 bp (Euro Short Term Rate) dans son indice de référence
- Changement dépositaire et valorisateur : Passage de BPSS à CACEIS le 27 novembre 2020

Changements intéressant le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice

Néant

3 – Déontologie

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Meeschaert Asset Management, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Meeschaert AM est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009

La politique ESG de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com à la rubrique Informations réglementaires. Elle a été actualisée en 2020 pour répondre précisément à l'article 173 de la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte.

Empreinte Carbone

Le fonds n'est pas assujéti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi de Transition Énergétique et Écologique (article 173). Toutefois, la politique ESG de Meeschaert AM expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion.

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de MAM dans la partie informations réglementaires.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com à la rubrique Informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion 12 Rond-point des Champs Élysées à Paris ou sur les sites :

www.meeschaertassetmanagement.com et www.isr.meeschaert.com.

Meeschaert AM publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion.

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Eléments qualitatifs

La politique de rémunération est décidée en cohérence avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de MAM. Cette politique n'encourage pas une prise de risque susceptible d'excéder le niveau de risque défini par MAM.

Conformément à l'article 319-10 10° du Règlement Général de l'AMF, un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable reflète des performances durables et conformes à la politique de risques en fonction de l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs conformément aux plans de rémunérations variables et aux résultats de MAM, liant ainsi de fait, les intérêts des collaborateurs avec ceux de MAM, de ses actionnaires et de ses investisseurs, à court et à moyen terme. Elle vise à reconnaître la performance individuelle voire collective dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte, des résultats mais aussi des comportements pour atteindre ceux-ci selon un référentiel commun à l'ensemble du Groupe Meeschaert. Afin de prévenir tout conflit d'intérêts, la rémunération variable n'est pas directement et uniquement corrélée aux revenus générés.

MAM dispose d'un comité spécialisé en matière de rémunérations composé des 3 personnes suivantes :

- Le Président du groupe Meeschaert qui est aussi le Président du Conseil de Surveillance de MAM. Il exerce les fonctions de Président du comité de rémunérations de MAM.
- Le Secrétaire Général du groupe Meeschaert
- Le Président de la société de gestion MAM.

Le personnel concerné par les dispositions de rémunération correspond à toutes les personnes qui ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds et/ou de la société de gestion : dirigeants, gérants, COO, responsables des fonctions de contrôle et de risques, commerciaux, personnel assimilés par leur niveau de rémunération.

L'attribution individuelle des parts variables de rémunération du personnel identifié est corrélée :

- d'une part, à une évaluation individuelle annuelle formalisée qui prend en compte la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés
- d'autre part, aux résultats de MAM.

En conséquence des principes rappelés ci-dessus, la rémunération variable comporte :

- Une part acquise, ci-après « Part Acquise », qui représente 50% de la rémunération variable ;
- Une part conditionnelle, ci-après « Part Conditionnelle » qui représente également 50% de la rémunération variable et qui est soumise à la réalisation cumulative des quatre conditions suivantes :
 - ✓ Présence ;
 - ✓ Performance individuelle.
 - ✓ Résultats de MAM
 - ✓ Respect des règles, chartes, et codes de déontologie en vigueur dans l'entreprise.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Les modalités de règlement différé des rémunérations variables ne s'appliquent pas lorsque le montant de la rémunération variable attribuée est inférieur ou égal à un seuil fixé à 100 000 euros.

La Part Acquise de la rémunération variable égale à 50% du montant total de la rémunération variable est versée en numéraire au plus tard le 30 avril de l'année N+1.

La Part Conditionnelle est versée en instruments financiers par tiers différé, sur les trois exercices postérieurs à celui de l'attribution.

La rémunération variable, y compris la part reportée, n'est payée ou acquise que si son montant est compatible avec la situation financière de la SGP et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles qu'elle gère et de la personne concernés. Le montant total des

rémunérations variables est en général diminué d'une part substantielle lorsque la société de gestion de portefeuille n'est pas bénéficiaire et/ou les portefeuilles qu'elle gère enregistrent des performances financières médiocres en référence à leur indicateur de référence.

Type d'instruments financiers versés : Le personnel identifié recevra du cash indexé sur un panier de fonds MAM représentatifs de la gestion mise en œuvre par la société de gestion dans le cadre de ses activités. Ces fonds seront représentatifs des trois types de gestion actions, obligations et diversifiées.

- Eléments quantitatifs

Meeschaert Asset Management en qualité de société de gestion de portefeuille dispose d'un agrément, dans le cadre de la gestion concernant les Organismes de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM), conformément à la Directive n°2009/65/CE (Directive OPCVM) et également dans le cadre de la gestion de Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA), conformément à la Directive n°2011/61/UE (Directive AIFM).

Les responsabilités qui incombent à Meeschaert Asset Management dans le cadre de ces deux dispositions sont relativement similaires et Meeschaert Asset Management estime que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relevant de l'administration d'OPCVM ou de fonds d'investissement alternatifs.

MEESCHAERT Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2020 les montants suivants :

- Montant total brut des rémunérations fixes versées (excluant les paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant aucun effet incitatif sur la gestion des risques) : 1 733 769 EUR
- Montant total brut des rémunérations variables versées : 568 500 EUR.
- Nombre de bénéficiaires : 24.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel du gestionnaire dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de MEESCHAERT Asset Management ne permettent pas une telle identification par fonds géré.

Aussi les chiffres ci-dessous présentent le montant agrégé des rémunérations au niveau global de MEESCHAERT Asset Management :

- Montant agrégé des rémunérations des cadres supérieurs : 433 500 EUR.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de MEESCHAERT Asset Management dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds dont elle est la société de gestion (excluant les cadres supérieurs) : 1 072 091 EUR

La politique de rémunération a été adoptée par le conseil de surveillance du 28/03/2017.



COMPTES ANNUELS

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS Bank.



MAM OPTIMA 25 -125

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020**

MAM OPTIMA 25 -125
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT
12, rond-point des Champs Elysées
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement MAM OPTIMA 25 -125 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

BILAN ACTIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	23 666 232,69	28 825 145,83
Actions et valeurs assimilées	22 572 352,05	24 252 173,53
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	22 572 352,05	24 252 173,53
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	97 833,64	144 820,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	97 833,64	144 820,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	996 047,00	4 428 152,30
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	996 047,00	4 428 152,30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	377 084,40
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	377 084,40
COMPTES FINANCIERS	1 014 982,19	1 138 261,58
Liquidités	1 014 982,19	1 138 261,58
TOTAL DE L'ACTIF	24 681 214,88	30 340 491,81

BILAN PASSIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	26 837 307,21	30 714 370,02
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-2 100 648,60	-426 372,42
Résultat de l'exercice (a,b)	-119 868,47	-11 318,90
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	24 616 790,14	30 276 678,70
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	64 424,74	63 813,11
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	64 424,74	63 813,11
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	24 681 214,88	30 340 491,81

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
vente EURO STOXX 50 - FUTURE 20/03/2020	0,00	5 407 050,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	78,92	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	455 572,00	680 801,48
Produits sur obligations et valeurs assimilées	5 454,45	5 562,57
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	461 105,37	686 364,05
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	7 752,35	-10 613,02
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	7 752,35	-10 613,02
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	453 353,02	675 751,03
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	574 652,05	-691 711,69
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-121 299,03	-15 960,66
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 430,56	4 641,76
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-119 868,47	-11 318,90

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

La ligne d'actions REIMS AVIATION INDUSTRIES (FR0010449199) représentant 0,00% de l'actif le 31 Décembre 2020, est valorisée à 0 depuis le 3 Janvier 2018 sur instruction de la société de gestion.

La cotation de ces titres est interrompue depuis le 28 Juin 2012.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011351733 - MAM OPTIMA 25-125 I : Taux de frais maximum de 0,90% TTC*, déduction faite des parts en portefeuille d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, gérés par la société de gestion Meeschaert Asset Management.

FR0000971863 - MAM OPTIMA 25-125 C : Taux de frais maximum de 2,30% TTC*, déduction faite des parts en portefeuille d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, gérés par la société de gestion Meeschaert Asset Management.

* La société de gestion Meeschaert Asset Management n'ayant pas opté à la TVA, ces frais sont facturés sans TVA et le montant TTC est égal au montant hors taxes.

Commission de surperformance

10% TTC maximum de la surperformance du FCP au-delà de l'indice de référence.

Modalité de calcul de la commission de sur performance :

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

10% TTC de la performance au-delà de l'indice dividendes nets réinvestis.

La provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative, sur la base de 10% TTC de la sur performance du FCP par rapport à l'indice composite 75 % Dow Jones Euro Stoxx 50 Net Total Return et 25% d'€STR + 8,50 bps, en euros, dividendes nets réinvestis.

La provision de frais de gestion variables ne sera appliquée que lorsque la performance du fonds est supérieure à celle de son indice.

Dans le cas d'une sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'indice de référence, cette provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

La commission de surperformance est fondée sur la comparaison entre la performance du fonds MAM Optima 25-125 et celle d'un fonds fictif incrémenté au taux de l'indicateur de référence composite 75% Dow Jones Euro Stoxx 50 Net Total Return et 25% d'€STR + 8,50 bps (converti en euros, dividendes nets réinvestis) et présentant les mêmes mouvements de souscriptions et rachats que le fonds réel.

Le calcul de la surperformance sera effectué pour la première fois à compter du 01/01/2018.

Le prélèvement des frais de gestion variables par la société de gestion est effectué annuellement à la fin de l'exercice comptable.

La période de calcul de la commission de surperformance est l'exercice de l'OPCVM.

En cas de rachat de part, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est acquise à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts MAM OPTIMA 25-125 C	Capitalisation	Capitalisation
Parts MAM OPTIMA 25-125 I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	30 276 678,70	32 955 980,11
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	721 631,63	1 183 107,94
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 914 745,36	-9 058 724,10
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	799 524,32	1 742 601,03
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 064 117,65	-1 672 581,94
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	729 500,00	373 660,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 705 900,00	-900 260,00
Frais de transactions	-106 137,07	-93 141,99
Différences de change	-4 771,78	-43 279,12
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	22 376,38	5 789 327,43
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	4 896 067,27	4 873 690,89
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-4 873 690,89	915 636,54
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-15 950,00	15 950,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	15 950,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-15 950,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-121 299,03	-15 960,66
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	24 616 790,14	30 276 678,70

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	97 833,64	0,40
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	97 833,64	0,40
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	97 833,64	0,40	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 014 982,19	4,12
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 833,64	0,40
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 014 982,19	4,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	622 759,93	2,53	521 017,10	2,12	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Rachats à payer	10 619,72
	Frais de gestion fixe	53 275,33
	Frais de gestion variable	529,69
TOTAL DES DETTES		64 424,74
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-64 424,74

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part MAM OPTIMA 25-125 C		
Parts souscrites durant l'exercice	5 147,455	721 631,63
Parts rachetées durant l'exercice	-26 361,568	-3 341 929,60
Solde net des souscriptions/rachats	-21 214,113	-2 620 297,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	179 825,941	
Part MAM OPTIMA 25-125 I		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-48,000	-572 815,76
Solde net des souscriptions/rachats	-48,000	-572 815,76
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	53,560	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part MAM OPTIMA 25-125 C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MAM OPTIMA 25-125 I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Parts MAM OPTIMA 25-125 C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	564 673,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables	529,69
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MAM OPTIMA 25-125 I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	9 448,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-119 868,47	-11 318,90
Total	-119 868,47	-11 318,90

	31/12/2020	31/12/2019
Parts MAM OPTIMA 25-125 C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-125 357,23	-28 031,86
Total	-125 357,23	-28 031,86

	31/12/2020	31/12/2019
Parts MAM OPTIMA 25-125 I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 488,76	16 712,96
Total	5 488,76	16 712,96

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 100 648,60	-426 372,42
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-2 100 648,60	-426 372,42

	31/12/2020	31/12/2019
Parts MAM OPTIMA 25-125 C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 042 783,54	-407 223,26
Total	-2 042 783,54	-407 223,26

	31/12/2020	31/12/2019
Parts MAM OPTIMA 25-125 I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-57 865,06	-19 149,16
Total	-57 865,06	-19 149,16

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net Global en EUR	48 447 583,01	42 440 407,48	32 955 980,11	30 276 678,70	24 616 790,14
Parts MAM OPTIMA 25-125 C EUR					
Actif net	44 158 436,64	37 335 306,30	31 408 308,58	28 895 652,67	23 932 847,64
Nombre de titres	349 441,685	275 215,226	257 180,779	201 040,054	179 825,941
Valeur liquidative unitaire	126,36	135,65	122,12	143,73	133,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-10,32	11,96	-1,96	-2,02	-11,35
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,19	-0,10	-0,06	-0,13	-0,69
Parts MAM OPTIMA 25-125 I EUR					
Actif net	4 289 146,37	5 105 101,18	1 547 671,53	1 381 026,03	683 942,50
Nombre de titres	372,541	408,169	135,834	101,560	53,560
Valeur liquidative unitaire	11 513,21	12 507,32	11 393,84	13 598,12	12 769,65
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-935,11	1 077,21	-183,98	-188,55	-1 080,37
Capitalisation unitaire sur résultat	147,94	136,13	144,39	164,56	102,47

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	1 100	327 690,00	1,33
ALLIANZ SE-REG	EUR	3 300	662 310,00	2,70
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	65 000	972 075,00	3,94
E.ON AG NOM.	EUR	50 000	453 200,00	1,84
SAP SE	EUR	4 700	503 934,00	2,05
SIEMENS AG-REG	EUR	2 500	293 800,00	1,19
TOTAL ALLEMAGNE			3 213 009,00	13,05
ESPAGNE				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	5 400	321 624,00	1,31
FERROVIAL	EUR	25 000	565 000,00	2,29
IBERDROLA S.A.	EUR	64 000	748 800,00	3,04
TOTAL ESPAGNE			1 635 424,00	6,64
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	6 600	592 548,00	2,41
AIR LIQUIDE	EUR	6 050	812 212,50	3,30
ATOS SE	EUR	3 300	246 774,00	1,00
AXA	EUR	40 000	780 480,00	3,17
BNP PARIBAS	EUR	7 900	340 529,50	1,38
CAPGEMINI SE	EUR	5 000	634 000,00	2,57
CREDIT AGRICOLE	EUR	28 500	294 120,00	1,19
ENGIE	EUR	60 000	751 200,00	3,05
ESSILORLUXOTTICA	EUR	7 000	892 850,00	3,63
L'OREAL	EUR	3 000	932 400,00	3,79
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	2 200	1 123 980,00	4,57
ORANGE	EUR	54 900	534 396,60	2,17
REIMS AVIATION INDUSTRIES	EUR	3 510	0,00	0,00
SANOFI	EUR	12 400	975 880,00	3,97
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	5 800	686 140,00	2,78
TOTAL SE	EUR	10 100	356 530,00	1,45
UBI SOFT ENTERTAINMENT	EUR	3 300	260 172,00	1,06
TOTAL FRANCE			10 214 212,60	41,49
IRLANDE				
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	GBP	3 100	521 017,10	2,12
TOTAL IRLANDE			521 017,10	2,12
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	350	666 750,00	2,71
ASML HOLDING NV	EUR	2 700	1 073 385,00	4,36
HEINEKEN	EUR	7 500	684 150,00	2,78
KONINKLIJKE DSM	EUR	5 600	788 480,00	3,20
PROSUS NV	EUR	11 700	1 033 812,00	4,20
STMICROELECTRONICS NV	EUR	15 200	460 256,00	1,87
TOTAL PAYS-BAS			4 706 833,00	19,12
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	141 054	727 274,42	2,95
TOTAL PORTUGAL			727 274,42	2,95

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAUME-UNI				
UNILEVER PLC	EUR	18 800	931 822,00	3,79
TOTAL ROYAUME-UNI			931 822,00	3,79
SUEDE				
ERICSSON(LM) B	SEK	64 000	622 759,93	2,53
TOTAL SUEDE			622 759,93	2,53
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			22 572 352,05	91,69
TOTAL Actions et valeurs assimilées			22 572 352,05	91,69
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
RENAULT AUTRE V+0.0% PERP	EUR	260	97 833,64	0,40
TOTAL FRANCE			97 833,64	0,40
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			97 833,64	0,40
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			97 833,64	0,40
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
LBPAM PEA 3 MOIS I	EUR	100	996 047,00	4,05
TOTAL FRANCE			996 047,00	4,05
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			996 047,00	4,05
TOTAL Organismes de placement collectif			996 047,00	4,05
Dettes			-64 424,74	-0,26
Comptes financiers			1 014 982,19	4,12
Actif net			24 616 790,14	100,00

Parts MAM OPTIMA 25-125 I	EUR	53,560	12 769,65	
Parts MAM OPTIMA 25-125 C	EUR	179 825,941	133,08	

